

Vous accompagner dans vos opérations de financement



Vos enjeux

Assurer la fiabilité de vos opérations de financement tout en maîtrisant vos risques.

Dans un marché compétitif, tant au plan domestique qu'à l'international, l'évolution de la réglementation et des pratiques de place vous oblige à disposer constamment d'une source fiable de connaissances juridiques et fiscales et de professionnels dédiés, à même de vous fournir un service d'excellente qualité dans des délais parfois très courts.

Pour assurer la bonne conduite et la fiabilité de vos opérations de financement, quelle qu'en soit la nature, vous avez besoin de partenaires juridiques spécialisés susceptibles de vous accompagner efficacement afin de :

- **structurer vos opérations de manière sécurisée** conformément à la réglementation applicable et aux pratiques du marché bancaire ;
- **produire une documentation de financement** répondant à vos contraintes internes et sécurisant l'opération dans le cadre de tous types de financements ;
- **assurer une bonne répartition des risques entre les parties prenantes à l'opération et la sauvegarde des intérêts** de chacune d'elles en fonction de la typologie de l'opération concernée.



Nos domaines d'intervention

Notre équipe Financements Structurés vous accompagne dans toutes vos opérations de financement, aussi bien en France que dans le cadre d'opérations transfrontalières.

Lors de la structuration de l'opération de financement

- Pour déterminer la nature, les modalités de structuration et les caractéristiques propres.
- Pour adapter vos choix en fonction de la réglementation applicable et des évolutions à prévoir.

Pour la réalisation de votre opération

- Rédaction et négociation de la documentation, du *term sheet* à la documentation finale.
- Conseil et assistance tout au long des différentes phases de l'opération, jusqu'au *closing*.
- Gestion des relations avec les différents intervenants.
- Levée des conditions suspensives.
- Démarches et formalités afférentes à la documentation.

Un accompagnement adapté à vos besoins

Nous intervenons plus spécifiquement dans le cadre de financements corporate, de financements d'acquisition et de financements de projets.

Financements "corporate"

- Financement des besoins en fonds de roulement (lignes de crédit renouvelable/lignes de *backup*).
- Refinancement de dettes existantes.

- Restructuration de dettes : nous assistons nos clients sur des financements mis en place dans le cadre de procédures de prévention des difficultés des entreprises (mandat *ad hoc*, conciliation ou sauvegarde).

Financements d'acquisition

- Financement de l'acquisition de titres de sociétés ou de fonds de commerce, dans le cadre d'opérations avec ou sans effet de levier (y compris LBO). Les membres de notre équipe ont une expertise reconnue dans le cadre de financements *mid-cap* ou *small cap* (PME et ETI), en conseillant les principales banques françaises.
- Financement d'opérations de croissance externe, y compris au moyen de la mise à jour d'une documentation de financement préexistante (notamment dans le cadre de *build up*).

Financements de projets

- Financement du secteur public : compétence reconnue en PPP en collaboration étroite avec notre équipe Droit Public.
- Financement d'énergies renouvelables.

Nous intervenons également dans le cadre d'opérations de financement immobilier, de financement de stocks, de financement d'actifs ou de financements islamiques. Notre équipe a une expérience significative en matière de financement "Euro PP", tant au format prêt qu'obligataire, avec ou sans sûretés.

Notre équipe à votre service

Notre équipe Financements Structurés est composée d'experts en droit bancaire et financier.

L'équipe dédiée aux financements structurés fait partie intégrante du département Banque & Finance du cabinet qui comprend plus de 25 avocats. Vos principaux interlocuteurs sont :



Laurent Mion

Avocat associé

T +33 1 47 38 56 99
E laurent.mion@cms-bfl.com



Benjamin Guillemot

Avocat Counsel

T +33 1 47 38 40 95
E benjamin.guillemot@cms-bfl.com



Benoît Fournier

Avocat

T +33 1 47 38 42 11
E benoit.fournier@cms-bfl.com



Sadri Desenne-Djoudi

Avocat

T +33 1 47 38 42 35
E sadri.desenne-djoudi@cms-bfl.com

Une compétence renforcée par celle des autres équipes

Notre équipe Financements Structurés bénéficie des compétences des autres équipes de CMS Bureau Francis Lefebvre, avec lesquelles elle travaille en étroite collaboration.

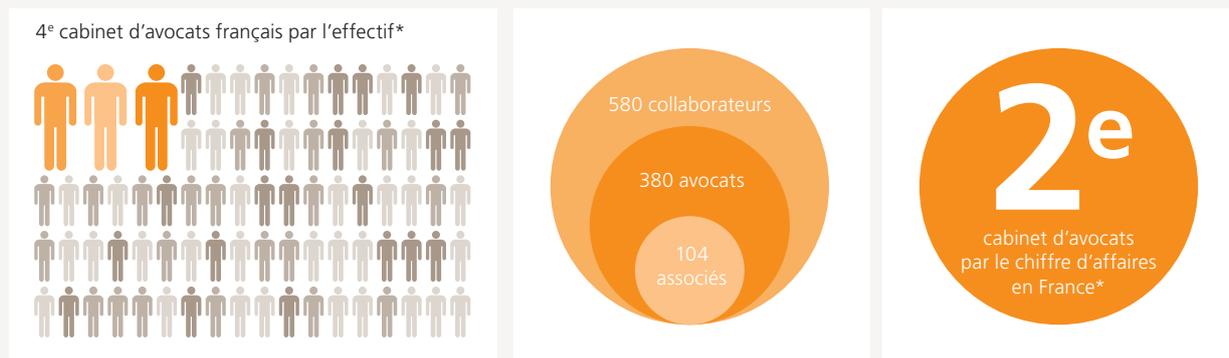
Afin de vous offrir un suivi de l'ensemble des problématiques juridiques et fiscales susceptibles de se poser tout au long du traitement de votre dossier, d'autres équipes peuvent intervenir et notamment :

- **l'équipe Marchés de Capitaux**, qui intervient auprès d'émetteurs corporate, d'établissements financiers, d'investisseurs institutionnels, de collectivités territoriales ou d'entités publiques en matière d'European Private Placement (Euro PP), d'émissions obligataires *plain vanilla* et structurées, de programme Euro Medium Term Notes (EMTN), titres hybrides, titres de créances négociables (TCN), certificats, warrants, restructurations de dettes et *liability management*;
- **l'équipe Services Financiers**, qui intervient notamment sur tout le cycle d'activités des prestataires financiers, y compris la commercialisation, le contentieux et divers types d'opérations en matière de structuration de fonds et de gestion privée;
- **l'équipe Corporate**, qui propose une offre complète en droit des sociétés et M&A;
- **l'équipe Droit Public**, qui participe à toutes les opérations de financement dans lesquelles interviennent une ou plusieurs entités publiques;
- **les équipes Fiscalité**, enfin, qui sont regroupées par grands domaines d'expertise.

Par ailleurs, l'expertise de la cellule de doctrine de CMS Bureau Francis Lefebvre nous permet de répondre aux questions juridiques les plus complexes. Au sein de cette équipe officient notamment :

- **le Professeur Alain Couret**, agrégé des Facultés de Droit et bénéficiant d'une autorité reconnue en droit financier;
- **le Professeur Arnaud Reygobellet**, professeur à l'Université de Paris Ouest-Nanterre;
- **Bruno Zabala**, ancien manager à l'Autorité des marchés financiers et ancien négociateur de directives et de règlements d'application relatifs aux abus de marché pour le compte de la France.

CMS Bureau Francis Lefebvre en chiffres



*La Radiographie 2015 des cabinets d'avocats d'affaires, Juristes_associes

Un savoir-faire international grâce au réseau CMS

CMS Bureau Francis Lefebvre est membre de CMS. Fondé en 1999, CMS propose des services complets et figure parmi les 10 cabinets les plus importants au monde en nombre d'avocats. **Disposant de 60 bureaux répartis dans 34 pays et employant plus de 3 000 avocats, CMS possède un savoir-faire de longue date en matière de conseil au sein de ses juridictions locales et au-delà des frontières.**

Les cabinets membres de CMS interviennent pour de nombreuses entreprises des classements Fortune 500 et FT European 500, ainsi que pour la plupart des sociétés du DAX 30.

L'équipe Financements Structurés de CMS Bureau Francis Lefebvre entretient des rapports réguliers et privilégiés avec les équipes financement structurés des autres cabinets membres du réseau CMS.

Implantations CMS



CMS Bureau Francis Lefebvre
2 rue Ancelle
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

T +33 1 47 38 55 00

CMS Bureau Francis Lefebvre, entité opérant sous la forme d'une société d'exercice libéral à forme anonyme (S.E.L.A.F.A.), est membre du groupement européen d'intérêt économique CMS Legal Services EEIG (CMS EEIG), qui coordonne un ensemble de cabinets d'avocats indépendants. CMS EEIG n'assure aucun service auprès de la clientèle. Seuls les cabinets d'avocats membres offrent des prestations de services dans leurs ressorts géographiques respectifs. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats qui en est membre, sont des entités juridiques distinctes dont aucune n'a autorité pour engager les autres. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats membres sont responsables de leurs propres actes ou manquements et non de ceux des autres membres du groupement. L'utilisation de la marque « CMS » et du terme « le cabinet CMS » désigne certains ou la totalité des cabinets d'avocats membres, ou encore leurs bureaux. Consulter le site Internet www.cms-bfl.com pour obtenir des informations complémentaires.

Implantations CMS : Aberdeen, Alger, Amsterdam, Anvers, Barcelone, Belgrade, Berlin, Bratislava, Bristol, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Casablanca, Cologne, Dubaï, Düsseldorf, Édimbourg, Francfort, Genève, Glasgow, Hambourg, Istanbul, Kiev, Leipzig, Lisbonne, Ljubljana, Londres, Luxembourg, Lyon, Madrid, Mexico, Milan, Moscou, Munich, Muscat, Paris, Pékin, Podgorica, Prague, Rio de Janeiro, Rome, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Téhéran, Tirana, Utrecht, Varsovie, Vienne, Zagreb et Zurich.

www.cms-bfl.com